

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Prix de l'Abonnement
 Edition quotidienne, par an..... \$3.00
 Edition hebdomadaire, par an..... 1.00
Invariablement payable d'avance
 On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois.

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE: S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF: HECTOR FABRE

Prix des Annonces
 Six lignes, première insertion..... \$0.50
 Chaque insertion subséquente..... 0.15
 Chaque ligne en sus, première ins.. 0.05
 Chaque ins. subséquente, p. ligne... 0.04

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT DU 17 MAI 1879.

LES IDOLES

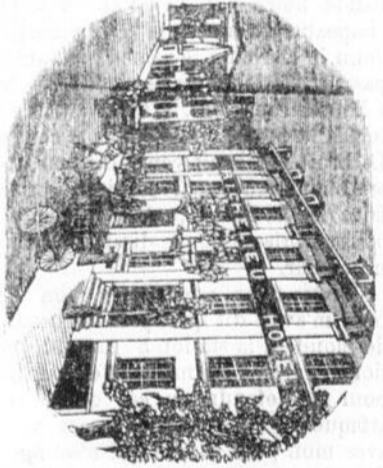
(Suite.)

Puis, les complices fuyaient sans perdre une minute; ils laissaient le cadavre de l'homme déjà roidi, celui du chimpanzé se tordant dans les spasmes de l'agonie, et ressortaient... Du bruit... On entra... On monta l'escalier... —Sulpice! l'abbé Sulpice!
 Il se passa alors, dans le cerveau affaibli du forçat, une révolution soudaine. Ce nom le galvanisa au lieu de l'épouvantant.
 Il se trouvait seul, tout seul dans ce grand cimetière, qui n'était plus qu'une vaste tombe, et dont les pierres disparaissaient sous les fardeaux des cadavres dont on les avait chargés.
 Il venait de repasser toute sa vie, vie de honte, de crimes, dans laquelle la boue et le sang se mêlaient. Autour de lui les ténèbres; au loin, perçant l'obscurité, les points rouges de feux de bivouac des soldats...
 Jean Machû se rappela soudain les con eils de son père expirant, le son des cloches du village, les exhortations suprêmes de l'abbé Pomereul, quand le forçat, abusant du pouvoir dont la loi religieuse arme le pénitent, avait scellé les lèvres du fils sur l'assassinat du père...
 Et puis au fond, Jean Machû pouvait-il certifier, qu'il n'y eût rien au delà de cette vie? L'abbé Sulpice croyait en Dieu, puisqu'il gardait d'une façon si inviolable le secret de la confession.
 Dans l'âme du bandit, du sacrilège, du meurtrier germa une bonne pensée. —Si je rendais l'honneur à son frère? se dit-il.
 Cette idée grandit et le domina bientôt. Seulement il se demanda s'il lui serait possible de la mettre à exécution?
 Il faudrait pour cela quitter le cimetière, passer au milieu de groupes de soldats échelonnés dans tous les quartiers.
 —Si je changeais d'habits? pensa Jean Machû.
 Il tira d'abord sa vareuse, banda son bras avec son mouchoir, et étendit les bras autour de lui.
 Il reconnut, au toucher, l'uniforme d'un soldat de la ligne.
 Avec une lenteur de mouvements, justifiée par ses nombreuses blessures, il enleva, un à un, les habits du soldat. Plus lentement encore il cacha les siens; et quand il fut parvenu à se vêtir de l'uniforme qu'il soufflait de son contact, une sueur froide, produite par l'épuisement, lui couvrit les tempes, et il retomba en arrière.
 —Je ne pourrai jamais! murmura-t-il.
 Il essaya de se soulever, cependant, et y parvint avec des peines infinies.
 Alors, s'appuyant sur les dalles de marbre, s'accrochant aux balustrades, aux croix, il gagna une des longues allées du cimetière.
 A quelque distance, le feu des bivouacs le guidait.
 Ses jambes faiblirent, il tomba sur les genoux, puis il rampa sur le sol.
 Lentement, lentement, il avança; quand il se trouva assez près pour que sa voix fut entendue, il appela d'une voix mourante.
 Un soldat l'entendit, accourut, et on le transporta près du feu.
 Quelques gouttes d'eau-de-vie le ranimèrent et, quelles que fussent ses craintes et ses souffrances, il tomba dans une sorte de sommeil, qui ressemblait à un évanouissement.
 Quand il ouvrit les yeux, des voix amies l'encouragèrent. Il détourna son visage des visages honnêtes qui se penchaient vers lui, et murmura d'une voix affaiblie:
 —Camarades... Chaussée d'Antin... L'abbé Pomereul.
 —Tiens! dit un des soldats, celui

qui a si bravement relevé les blessés sous le feu à la bataille de Buzenval... Vous voulez qu'on vous mène chez lui? Jean Machû fit un signe affirmatif.
 —Eh bien! comme les hôpitaux sont pleins, vous serez servi tout de suite. Le premier brancard qui passera sera pour vous.
 Quelques instants après, Jean Machû, étendu sur une civière, à demi-mort, et se demandant s'il aurait le temps de réaliser son projet, était conduit, par deux brancardiers, rue de la Chaussée-d'Antin.
 Il avait, par pudeur, ramené l'un de ses bras sur son visage, et tandis qu'il passait, plus d'un honnête bourgeois, croyant voir en lui un des soldats de notre héroïque armée, se découvrait avec respect.
 Sulpice, Xavier et Sabine se trouvaient réunis au premier étage de l'hôtel, quand le concierge monta l'escalier tout effaré, et dit quelques mots à Baptiste qui, à son tour, se précipita dans le cabinet.
 —Que voulez-vous? demanda l'abbé Pomereul.
 —On amène un blessé ici...
 —Un blessé?
 —Oui, monsieur l'abbé, un soldat.
 —Allons, dit Sulpice à Sabine, ta tâche recommence.
 Puis se tournant vers le valet de chambre.
 —Qu'on le monte ici, tandis que l'on préparera son lit.
 Peu d'instants après, les brancardiers apportaient la civière dans l'ancien cabinet de M. Pomereul.
 A peine les porteurs, largement récompensés par Sulpice, se furent-ils retirés, que le blessé se souleva sur la civière.
 Le prêtre, Xavier et Sabine l'entourèrent; mais subitement le visage de Sulpice devint livide, et le regard du mourant jeta des éclairs.
 —Ici! fit-il, on m'a amené ici. Ah! je reconnais bien l'endroit, allez... La caisse ouverte... la porte par laquelle il entra... Et là... là... la place où je l'ai frappé...
 —Que dit-il? demanda Xavier.
 —Il déraisonne, répondit l'abbé Sulpice. Laissez-moi seul avec lui. Il faut bien que je sauve cette âme, Dieu me la doit!
 Sulpice dit ces mots avec une expression de ferveur si grande que le visage de Jean Machû changea encore une fois d'expression.
 —Oui, dit-il, je vous l'apporte... Je me sens vaincu... Mademoiselle, donnez-moi ce qu'il faut pour écrire, je vous prie... Et vous, monsieur, ajouta Jean Machû, avec effort, restez! j'aurai tout à l'heure besoin de votre pardon...
 Sans savoir pourquoi elle obéissait à l'ordre de ce mourant, sans rien comprendre à ce qui se passait autour d'elle, Sabine prit une feuille de papier sur le bureau, puis un buvard, elle s'agenouilla près de la civière, en face du moribond.
 L'abbé Sulpice le soutenait dans ses bras.
 Jean Machû traça quatre lignes, d'une main détaillante, puis il retomba en arrière, brisé par la douleur.
 Sabine voulut relever le blessé; il lui adressa un tel regard que la jeune fille se rapprocha davantage.
 —Je n'ai pas encore signé, murmura-t-il.
 Ses doigts tenaient la plume avec peine; il traça quelques caractères informes, dans lesquels cependant on pouvait reconnaître le nom de Jean Machû.
 Puis le moribond fit signe à Xavier de prendre le papier.
 Celui-ci lut d'abord sans comprendre. Puis, soudain, un rayonnement de joie surhumain passa dans ses yeux, et il tomba à genoux devant son frère.
 —Pardonne-moi! dit-il, je ne pouvais être à la hauteur de ta vertu.
 Sulpice attira Xavier dans ses bras, l'étreignit rapidement sur sa poitrine, et tirant un crucifix de son sein, l'apporta des lèvres du condamné.
 —Mourez en paix! lui dit-il; au nom de mon Dieu, supplicie pour le salut du monde! Mourez en paix!

l'effusion de son sang suffit pour laver tous les crimes.
 —Pas les miens! dit Jean Machû. Ma vie n'a été qu'une suite de forfaits; ma mort ne saurait expier ma vie. Vous qui vous penchez vers moi, vous portez au front les cicatrices d'une blessure que je vous ai faite... et vous ne me maudissez pas!
 —Si vous avez attenté à ma vie, vous avez accompli aujourd'hui un acte presque héroïque, je vous pardonne en mon cœur.
 —Mais, votre père! votre père!
 —Les élus du Seigneur sont miséricordieux.
 —Et votre frère, votre sœur?
 —Nous sommes chrétiens! dit Sulpice.
 Alors, avec une patience admirable, une onction et une charité sublime, l'abbé Sulpice apaisa les terreurs du malheureux. Il prit dans ses mains de prêtre cette âme souillée, il la lava dans le sang de l'Agneau, et par un miracle, dont rien ne saurait rendre la puissance, cette âme absorba l'effusion de la grâce et se transforma sous l'action d'un mot tombé des lèvres de l'apôtre.
 Sans doute le Seigneur attendait cette minute suprême pour récompenser Sulpice de la grandeur de sa foi, car à peine l'absolution fut-elle descendue sur ce grand coupable, que Jean Machû poussa un grand soupir, et ce soupir fut le dernier.
 (A continuer.)

La Société Permanente de Construction des Artisans.
AVIS.
 Suivant l'amendement aux règlements de la Société adopté à l'unanimité à la dernière assemblée annuelle, il y aura réunion des actionnaires dans les bureaux de la Société, No. 105, rue St. Pierre, Québec, JEUDI, le 29 MAI prochain, à 4 heures P. M., pour recevoir le rapport du Secrétaire et l'élection des Directeurs pour l'année courante.
 Par ordre, A. J. AUGER, Sec.-Trés.
 Québec, 23 avril 1879—12f



HOTEL RICHELIEU MONTREAL.
 Le soussigné remercie ses amis et le public de Québec en général de leur encouragement libéral. Il a l'honneur de les informer qu'il a ajouté CENT MAGNIFIQUES CHAMBRES à son Hôtel, faisant face sur la place Jacques Cartier.
 Le public trouvera tout le confort à des prix modérés et l'Hôtel Richelieu ne le cédera en rien aux premiers hôtels de la Péninsule.
 J. B. DUROCHER, Propriétaire.
 7 mai 1879—1s
DROLET, AUDARD & GUERARD
 Machinistes et Fondeurs,
 Ont l'honneur d'annoncer à leurs pratiques et au public en général qu'ils ont joint une MAGNIFIQUE Fonderie. Ils peuvent maintenant se charger de toutes espèces D'OUVRAGES EN FONTE, ainsi que toutes espèces de MACHINERIES.
 DROLET, AUDARD & GUERARD, 75, rue St. Joseph, Québec, 5 avril 1879.

Meubles A BON MARCHÉ!

Malgré la hausse des prix sur les matériaux, amenée par le nouveau tarif, les Directeurs de la Compagnie Manufacturière de Meubles de Drum ont décidé de continuer à vendre à bon marché, leur stock considérable et varié de
MEUBLES NEUFS!
 offrant au public l'avantage d'acheter des meubles neufs beaucoup meilleur marché qu'il pourra le faire à l'avenir.
 Les Directeurs invitent ceux qui ont l'intention d'acheter des meubles de venir examiner ceux qui sont étalés dans leur
 Entrepôt, en face le Marché St. Paul.
 A la suite de nouveaux arrangements, le visiteur n'a plus d'escaliers à monter pour visiter.
 THOMAS CRAIG, Gérant et Trésorier, C. M. M. D.
 Québec, 3 avril 1879—2m

Importations du Printemps! FYFE & WRIGHT, RUE LA FABRIQUE.

Attirez l'attention de ceux qui ont besoin de marchandises sur le stock varié de MARCHANDISES NOUVELLES qu'ils viennent de recevoir:
 Les plus belles nuances en Etoffes à Robes, Draps de Satin, Casimires et Mérinos. Les patrons les plus nouveaux en Blouses et Pardessus pour Dames et Demoiselles, Etoffes pour Ulsters de Dames, Etoffes pour Habillements de Messieurs Dentelle nouvelle—la Bretonne—aussi un assortiment complet de Dentelle Maltais, Honiton, et autre Dentelle de Point.
 Boucles et Rubans pour Dames en grande variété. Aussi Rubans, Gants de Kid.
 Le Département de la confection des Robes est sous le contrôle de Mlle. Moore.
 Le Département des Modes est sous le contrôle de Mlle. Jewell.
 On accordera un escompte de 5 pour cent sur tous les achats au comptant d'au delà de \$3.00.
FYFE & WRIGHT, 22, RUE LA FABRIQUE.
 N. B.—Mardi, nous ouvrirons nos caisses de CHAPEAUX EN PAILLE. Aussi celles-ci contiennent des BONNETS ECOSSAIS d'un nouveau genre.
 Québec, 4 avril 1879

Exposition de Paris.

La maison RENAUD & CIE. a le plaisir d'inviter ses amis et le public en général de venir visiter l'assortiment magnifique d'Articles de Fantaisie, de Porcelaine Française, de Verreries, etc., qu'elle vient de recevoir directement de l'Exposition de Paris.
 On trouvera à notre établissement une grande variété d'objets convenables pour Cadeaux.
 — AUSSI —
 Services à Déjeuner, à Dîner, à Dessert et à Toilette,
TÊTE-A-TÊTE, CROQUET, MUSCAT ET APRÈS-DINER,
 Une remise de 20 pour cent sur les ARGENTERIES.
 Nous sommes décidés à vendre tous ces articles au prix coûtant pour du comptant.
 Venez et jugez par vous-même.
RENAUD & CIE., 24, rue St. Paul, Québec, 28 décembre 1878.
 \$10 A \$1,000 déposés dans les STOCKS WALL STREET, conduisent à la fortune tous les mois. Livres envoyés gratuitement expliquant toute chose. Adresseur BAXTER & CIE., Banquiers, 17, rue Wall, New-York. 10 mars 1879—1a

EDOUARD LACOMBE

Agent Général de Québec POUR LES
Persiennes Dominion
 (Nouveau Rideau à Fenêtres)
 Très-propre, très-commode et bon marché
 EN USAGE
 A la Basilique, à l'Eglise St. Patrice, aux Ecoles des Frères, au Bureau du Gouverneur, au High School. Aux résidences privées des messieurs dont les noms suivent: Hon. M. Ross, Hon. M. McGreevy, MM. G. Bresse, Berouard, J. Turcotte, J. Hossack, H. Hearn et J. B. Laliberté.
 S'adresser No. 62, RUE RICHMOND, Faubourg St. Jean. Québec, 18 avril 1879—3m

CADEAUX! CADEAUX!

Magasin F. X. Lepage
 Puisque les Cadeaux sont à la mode, M. Lepage ne veut pas rester en arrière, et désire par les
AVANTAGES REELS
 QU'IL OFFRIRA
D'ICI A UN MOIS
 Eclipser tous les Cadeaux que les autres marchands prétendent donner, soit par pourcentage, soit par réduction supposée.
REDUCTION DE 20 PAR CENT
 sur le Fonds de Marchandises en général
 Cette Réduction est un VERITABLE CADEAUX! que la maison Lepage offre aux acheteurs.
 A TOUS D'EN PROFITER.
MAGASIN POPULAIRE, No. 53, rue de la Couronne, St. Roch.
F. X. LEPAGE, Propriétaire.
 Québec, 11 mars 1879.

Cabinet Musical de Needham.

Le soussigné vient d'être nommé Agent pour cet instrument, et a reçu en même temps plusieurs de ces Orgues ingénieuses, Qui demande chez la personne qui lui joue aucune connaissance de la musique.
 Simple de construction, et d'un mécanisme très fort, ces Orgues deviennent rarement en mauvais ordre. Elles sont incomparables pour les invalides ou autres personnes, qui aiment la musique, et le prix est à la portée de toutes les bourses. Veuillez entrer et les examiner.
B. MORGAN, Marchand de Pianos et d'Orgues, 28, rue la Fabrique, Québec, 14 mars 1879.
PLEUREZ LES MORTS! (MOURN FOR THE DEAD) MÉLODIE avec paroles anglaises et françaises. (Traduction française de N. LEGENDRE) Musique de JULIA ARDOUIN BEAULIEU. Prix..... 40 centins. Publiée et à vendre par **A. LAVIGNE,** Importateur de Pianos, 25, rue St. Jean, (Banque d'Épargne.) Québec, 22 mars 1879.

ANNONCES NOUVELLES.
Cie. de Navigation à Vapeur du St. Laurent—A. Gaboury.
do do do do do
Robes de Diners et de Soirées — Glover, Fry & Cie.
Cadeaux!—F. X. Lepage.

QUEBEC,
SAMEDI, 17 MAI 1879.

LETTRES DE LA CAPITALE.

Ottawa, 16 mai.
Cette longue et laborieuse session est finie. Elle a duré trois mois bien sonnés. C'est un peu plus qu'aucune des sessions du dernier Parlement. Si l'on pèse ce qui s'est fait, on ne trouvera pas que l'on y ait mis trop de temps. Vers la fin, les députés se sont lassés de travailler si dur et ils se sont mis à lâcher pied. Chaque jour en voyait partir une douzaine. Les bancs étaient décimés comme les rangs d'un bataillon faisant l'exercice en face d'une batterie ennemie. Cela était sensible particulièrement à gauche, et l'on a vu poindre le moment où M. McKenzie allait rester seul, avec M. Holton bien entendu, pour faire le service de l'artillerie de l'opposition.

Cependant, la dernière discussion sur l'affaire Letellier a été une des meilleures, une des plus nourries de la session. M. McKenzie et Sir John ont parlé comme si au lieu d'être à la fin on n'en était encore qu'au commencement de la fête. Il faut dire que les vieux parlementaires comme M. McKenzie, Sir John, M. Holton, et leur cadet, M. Mills, ne trouvent jamais la session assez longue. La Chambre est le terrain sur lequel ils déploient leur valeur et ils n'ont jamais hâte de la quitter. Il faut que le gros de la députation se mette à déguerpir pour les avertir qu'il est temps d'en finir.

Cette session, sans avoir été remarquable par aucun grand déploiement d'éloquence, a été bien mouvementée. Les incidents relatifs à l'affaire Letellier forment réunis une véritable pièce de théâtre qui, jouée sur la scène, y ferait fureur. Oh a-t-on vu un drame plus compliqué, une comédie plus amusante? La scène qu'on avait sous les yeux ne laissait jamais deviner celle qui allait suivre. Il se préparait toujours dans la coulisse quelque chose auquel le spectateur ne s'attendait pas. Les conservateurs s'apprétaient à rire, et il leur fallait gémir; les libéraux se mettaient en mesure de triompher, et de nouveau il leur fallait trembler. L'éclat de rire se terminant en grimace et le cri de triomphe en soupir étouffé, voilà ce qui alternait devant nous. Supposez dans une même pièce les imprécations de Camille, les faveurs d'Oreste, les Jurons de Cadillac, les bouderies d'Alceste, les plaintes de Georges Dandin, le chœur des conspirateurs de la fille Angot; et vous n'aurez pas encore au complet l'affaire Letellier pour faire suite à l'affaire de la rue de Louraine dans laquelle on voit, au lendemain d'un repas anniversaire, deux malheureux bourgeois qui se trouvant, au réveil, les mains noircies, s'accusent d'avoir assassiné une charbonnière morte depuis trois ans, lorsqu'en réalité ils n'ont fait que se barbouiller le plus innocemment du monde!

Pourtant la plus grosse surprise de la session a été le tarif. On ne s'attendait ni à droite ni à gauche à une révolution fiscale aussi complète. A gauche, on ne croyait pas Sir John de bonne foi dans ses desseins; on croyait que son programme protectionniste n'avait été qu'une affiche électorale, et qu'appelé à tenir ses promesses, il se tirerait d'affaire, par quelques tours de passe-passe exécutés devant un décor à effet. A droite, tout en ayant parfaite confiance en lui, on ne savait pas s'il pourrait en si peu de temps réaliser un si grand changement, non seulement dans notre propre situation, mais encore dans nos relations commerciales avec l'Angleterre. Cette espèce de révolution fiscale a été lestement menée; et on a pris pour la préparer et l'accomplir à peine le temps qu'exige d'ordinaire la plus simple évolution politique.

Si, maintenant, le gouvernement réussit à obtenir, en dépit des préventions soulevées par son tarif, le secours qu'il va demander en l'Angleterre pour la construction du Pacifique, le tour de force sera complet et l'œuvre parfaite. Avec un pareil couronnement, cette session serait la plus extraordinaire dont nous ayons souvenir; et même sans cela, elle laissera une date dans notre histoire.

faire, par quelques tours de passe-passe exécutés devant un décor à effet. A droite, tout en ayant parfaite confiance en lui, on ne savait pas s'il pourrait en si peu de temps réaliser un si grand changement, non seulement dans notre propre situation, mais encore dans nos relations commerciales avec l'Angleterre. Cette espèce de révolution fiscale a été lestement menée; et on a pris pour la préparer et l'accomplir à peine le temps qu'exige d'ordinaire la plus simple évolution politique.

Si, maintenant, le gouvernement réussit à obtenir, en dépit des préventions soulevées par son tarif, le secours qu'il va demander en l'Angleterre pour la construction du Pacifique, le tour de force sera complet et l'œuvre parfaite. Avec un pareil couronnement, cette session serait la plus extraordinaire dont nous ayons souvenir; et même sans cela, elle laissera une date dans notre histoire.

INFORMATIONS.

—Un télégramme privé reçu de Londres, hier, dit qu'il n'a encore rien été fait, en Angleterre, au sujet de l'affaire Letellier.

—D'après une dépêche privée venue d'Ottawa hier, Son Excellence le Gouverneur-Général et Son Altesse Royale la Princesse Louise, arriveront en cette cité dans la matinée du 4 juin, et resteront ici de 8 à 12 jours.

—Les chemins de fer canadiens représentent un capital nominal de plus de \$360,000,000, ou plus que le double de la dette publique de la Puissance.

Le nombre de milles de chemin de fer actuellement en opération est de 6,143; chemins de fer en construction dont une partie est complétée et sur laquelle les lisses sont posées, 721 milles; chemins de fer en voie de construction, 1,042 milles, formant un total de 7,906 milles contre 5,594½ en opération et 1,996½ en voie de construction, à la date du dernier rapport.

—Le gén. P. MacDougall, commandant en chef des forces anglaises dans l'Amérique du Nord, a reçu ordre de se rendre en Angleterre, pour service spéciale. Le gén. MacDougall était à Halifax.

—Un livre bien très-intéressant a été présenté à l'une des dernières séances du parlement fédéral. C'est un rapport montrant le nombre de votes reçu par les candidats respectifs dans les divers collèges électoraux, avec le nombre de bulletins gâtés lors des dernières élections générales et à chacune des élections qui ont eu lieu subséquemment, jusqu'au 2 avril 1879, pour Chambre des Communes.

NOUVELLES D'OTTAWA.

—Il restait encore quelques membres du Parlement à Ottawa, hier soir.

—MM. Derbyshire, Hamel, Bousset et Trudeau, ingénieurs du chemin de fer du Pacifique canadien, sont partis jeudi soir pour Penetanguishene.

—On dit que le gouvernement a donné le contrat, pour les travaux du canal de Carillon, (Pécluse non comprise), à MM. Force et Gaherty, de Montréal. Le prix est d'environ \$400,000.

—Une pétition portant cinq cents signatures sera bientôt présentée au ministre de la justice demandant la mise en liberté de Boyle, convaincu de contrefaçon de monnaies.

—L'hôpital protestant est dans une situation financière embarrassante. Les directeurs sont à discuter l'opportunité de le fermer.

—M. Lindsay Russell est tombé de son cheval hier et il s'est brisé un bras et démis une épaule.

LE PRINCE BISMARCK ET LA PROTECTION.

Bismarck a fait un discours remarquable avant-hier, dans le parlement allemand, à l'appui du bill du nouveau tarif douanier, qui était présenté pour subir sa première lecture. Le grand chancelier prussien a déclaré que l'Allemagne était devenue un réceptacle du surplus des produits des autres pays, et qu'il était impérieux de fermer la porte à cet encombrement.

Si les droits protecteurs ruinaient un pays, la France le serait depuis longtemps. La Russie de même a prospéré avec les droits protecteurs, tandis que, a-t-il ajouté, les pays qui ont ouvert

leurs marchés à tous les produits étrangers, ont diminué en prospérité.

De cette règle il n'a pas même exclu l'Angleterre, qui en vient peu à peu à des droits protecteurs.

TELEGRAPHIE GÉNÉRALE.

Londres, 16.—Il y a eu une assemblée monstre des mineurs, aujourd'hui, dans le voisinage de la rue Chester. Ces gens ont résolu de crever de faim plutôt que de se soumettre à la décision du juge de la cour du comté de Durham, qui a réduit leurs gages. Plus de 30 délégués de diverses mines se sont rendus à Durham, pour demander une nouvelle investigation.

Sir Bartle Frere a transmis une pétition des Boers demandant leur indépendance. Sir Frere dit que les pétitionnaires sont des hommes de position et que leurs représentations méritent d'être prises sérieusement en considération.

Un corresponlant de Paris dit que le congrès pour la construction d'un canal, à l'Isthme de Panama, adoptera un plan le 24 du courant.

Paris, 16.—On annonce qu'un cutter garde-côte français a capturé six bâtiments de pêche anglais et les a amenés à Granville.

St. Pétersbourg, 16.—La plus grande partie de Lubin, cité de 20,000 habitants, dans la Pologne russe, a été détruite par un incendie.

COUR CRIMINELLE.

Séance d'hier après-midi.

Louis Lagueux.—J'étais dans la barre de Pierre Tardif le 1er septembre dernier. L'accusé Lemieux m'a demandé pour tirer au poignet. Lemieux a fait la même question au défunt qui a répondu non car celui-ci l'avait déjà traité par la barbe jusqu'au comptoir pour lui faire payer la bière qu'il avait perdu. Guénette était sobre vers neuf heures, temps où je l'ai vu pour la dernière fois. Le prisonnier Lemieux est descendu en même temps que moi à Lévis mais dans une autre voiture et je lui ai parlé vers onze heures ce même soir-là.

Eug. Labranche.—J'ai vu les accusés Piton chez Pierre Tardif de 10 heures à minuit le soir en question. L'accusé Lemieux est parti de la maison à 10 heures environ. Les deux frères Piton ont montés seuls dans leur voiture et sont partis vers minuit et demi. Il y a eu un coup de pistolet de tiré dans la maison et je crois que c'est Langevin qui l'a tiré.

Veuve Fortier.—Je connais les accusés à la barre et j'ai connu le défunt. Le 2 septembre je descendais à la Pointe-Lévis vers onze heures et demi ou minuit. En passant près du bois au près de l'hôtel Francoeur, j'ai trouvé un chapeau en feutre gris avec une bande noire autour. J'ai emporté le chapeau chez moi et le Dr. Sinclair est venu le chercher le samedi suivant. En passant j'ai entendu beaucoup de bruit à l'hôtel Francoeur. Il y avait une voiture à la porte, elle n'était pas couverte. Le bruit paraissait venir du bois et ressemblait beaucoup à celui que pourrait faire des hommes parlant fort. Je n'ai pas compris ce qui se disait, car j'avais trop peur.

J'avais peur parce que mon beau-frère m'avait dit qu'il y avait beaucoup de monde à la station à cause des élections et il m'a lui-même offert un bâton pour me défendre en cas où je serais attaqué. J'étais seul dans ma voiture avec mon petit garçon qui n'est âgé que de onze ans. Avant de ramasser le chapeau, deux voitures ont passé la mienne l'une couverte, l'autre ouverte, s'en allant dans la direction de la Pointe Lévis. Il était deux heures et demi ou trois heures quand j'ai passé à travers la barrière. Le gardien m'a demandé si j'avais trouvé un chapeau. Je lui ai dit que non d'abord et ensuite je lui ai répondu que oui, que le propriétaire pourrait le ravoir chez moi; je lui ai dit mon nom.

François Noël, de St. Joseph de Lévis, cultivateur.—J'ai vu les accusés à St. Henri, un jour qu'il y avait une assemblée politique à la porte de l'église, je ne me rappelle plus de la date. Je suis revenu tard dans la nuit; je crois qu'il était minuit quand j'ai passé devant chez Francoeur. J'ai entendu à une distance d'un arpent et demi de la maison une voix dire: "on est vu prenons-le" et j'ai entendu des plaintes qui ressemblaient à celles que pousse un homme quand il est pour mourir. C'était terrible, tellement que mon cheval en a été effrayé. Il était alors minuit et demi. J'avais monté à St. Henri la veille avec une de mes petites filles et j'ai couché chez un de mes garçons

qui demeure à St. Henri. Je suis un pauvre homme, mais la récompense offerte par le gouvernement ne m'a pas encouragé à venir rendre témoignage aujourd'hui; j'obéis simplement à un ordre de la cour.

Séance de ce matin.

George Larivé, je suis né à Notre-Dame de la Victoire.—J'ai fait ma première communion à l'âge de seize ans et je sais ce que c'est qu'un serment. Je cultive la terre de mon père. Je connais les accusés à la barre et j'ai connu le défunt Joseph Guénette. J'ai appris sa mort le premier septembre dernier. Je demeure à 25 ou 26 arpents de la station du Grand Tronc. Le dimanche j'ai été chez Joseph Francoeur hôtelier, à quatre heures et demi de l'après-midi. J'ai vu plusieurs personnes parmi lesquelles se trouvait William John Piton. Toutes ces personnes parlaient ensemble et faisaient beaucoup de bruit. Il y a eu une bataille à la porte entre un nommé Moreau et Turgeon. J'ai resté là trois quart d'heure environ. Je me suis rendu chez Tardif et j'ai rencontré le défunt. L'accusé Lemieux est entré chez Tardif pendant que nous étions dans la maison.

Le défunt m'a demandé de lui tenir compagnie pendant la soirée, car il craignait d'avoir des difficultés. Je lui ai conseillé plusieurs fois de s'en retourner chez lui, car j'avais aperçu que bon nombre de personnes étaient excités et en possession d'armes tranchantes. Le défunt m'a laissé vers 7½ heures à la porte chez Tardif. Je me suis rendu ensuite chez mon père, et après avoir souper, j'ai sorti sur la galerie et j'ai entendu crier par deux fois: Au meurtre! J'ai cru reconnaître alors la voix de Joseph Guénette, le défunt. En entendant ces cris, j'ai mis ma blouse et je me suis rendu dans la direction du dépôt; j'ai pénétré dans le bogue au sud-est de la route et je me suis assis sur un arbre. Il n'y avait pas longtemps que j'étais sur cet arbre, quand j'ai entendu parler. Une voix disait: "Nous sommes vas, nous ferions mieux de nous sauver." Alors trois hommes sont sortis de l'hôtel Francoeur et sont venus rejoindre les deux autres qui parlaient dans le bogue, et tous les cinq ils ont levé un homme qui j'ai cru mort et ils l'ont emporté. J'ai reconnu le cadavre comme étant celui de Joseph Guénette par ses habits. J'ai aussi reconnu quatre des personnes qui portaient le cadavre. C'étaient les trois accusés à la barre et un italien dont j'ignore le nom. Un de ceux qui portaient le cadavre a dit: "Mon m... Guénette, tu re me renverras plus au poignet." Sur les cinq personnes que je viens de nommer, trois n'avaient pas d'habit. Ils ont passé à environ 150 pieds de moi, allant dans la direction de la voie ferrée.

J'ai resté à la même place où j'étais et trois quarts d'heure environ, un train est passé. Les cinq personnes sont revenus et ont entré chez Francoeur. Il était alors deux heures environ, et ils sont partis à la pointe du jour. J'ai remarqué que les trois accusés à la barre ont monté dans une voiture que j'ai reconnu pour être celle de Joseph Lemieux. L'une des personnes qui occupaient la voiture n'avait pas de chapeau. Après leur départ je me suis rendu chez mon père et je me suis couché. Le même matin vers huit heures j'ai appris que Joseph Guénette s'était fait couper le cou par les roues d'un train de chars. La nuit n'était pas très-noire quoiqu'il n'y eut pas lune. Si je n'ai pas révélé plutôt le secret de ce meurtre c'est parce que j'attendais d'être appelé par un subpoena.

A TRAVERS LA VILLE.

VISITE VICE-ROYALE.—A une réunion du sous-comité, nommé par le comité des citoyens pour la formation des trois comités séparés pour la réception de Leurs Altessees Royales, tenue hier à trois heures, les messieurs dont les noms suivent ont été nommés membres des dits comités:

Comité de réception et des adresses.—MM. Dobell, Owen Murphy, D. Murray, Hon. P. Garneau, Dr. Rinfret, Hon. G. Ouimet et J. P. Rhéaume.

Comité d'illumination.—Col. Montzambert, Col. Pope, Hon. John Hearn, Rév. T. Hamel, et MM. Brousseau, Ledroit et W. Russell.

Comité de décoration.—Col. Rhodes et Alley, et MM. Peachy, A. White, Isaac Dorion, Simon Peters et R. Turner.

Le comité général s'assemble aujourd'hui à trois heures.

CONSEIL-DE-VILLE.—Réunion du Conseil-de-Ville hier soir. Lue une requête demandant à la Corporation de faire réparer la rue St.

Valier, depuis la Côte d'Abraham jusqu'à la rue St. Ours.

Présentée une pétition signée par plusieurs marchands influents de la Basse-Ville, demandant l'élargissement de la rue Arthur, depuis la rue Dalhousie au quai des Indes.

Lu un rapport du chef de la brigade du feu, montrant que 158 alarmes ont été sonnées durant l'année et que le montant de la propriété détruite est de \$5,623.

On demande la permission d'acheter 2,000 pieds de boyaux et l'on recommande l'achat de casques pour les pompiers et d'accepter la soumission de M. O'Leary pour l'érection d'une tour pour sécher les boyaux.

Le comité des marchés recommande le déplacement de la pesée du Palais et demande une somme de \$2,000 pour la transporter dans le parc.

On a discuté de nouveau la construction d'un élévateur sur la terrasse Dufferin, et finalement la Corporation permet à la compagnie de construire son élévateur.

NÉCROLOGIE.—C'est avec un vif regret que nous apprenons la mort de M. Elzéar Châteauevert, propriétaire des carrières de Deschambault, arrivée hier après-midi, à St. Alban. M. Châteauevert était un homme intelligent et entreprenant, qui s'était formé par lui-même et qui faisait des affaires considérables. Doué d'un riche caractère, généreux et affable, il avait su s'attirer l'estime de tous ceux qui le connaissaient. Sa perte sera vivement sentie, surtout à St. Alban, où il employait constamment un grand nombre d'ouvriers. M. Châteauevert était le fils de M. Pierre Châteauevert, entrepreneur de cette ville. Nous offrons nos plus sincères condoléances à sa famille.

RÉTABLI.—Nous apprenons avec plaisir que M. F. X. St. Laurent, marchand de la rue St. Joseph, St. Roch, Québec, qui a été malade depuis neuf mois, est rétabli et se tient maintenant à son magasin.

COUR CRIMINELLE.—Dans le témoignage rendu par M. Arsène Levêque, ce dernier a dit qu'il avait vu Guénette chez Tardif, de la porte de sa maison, et non pas qu'il l'avait rencontré à l'hôtel Tardif.

CONDAMNÉ.—Le nommé Laframboise, trouvé coupable du vol d'une valise et autre effets à bord d'un des vapeurs de la compagnie du Richelieu, a été envoyé hier, au pénitencier pour quatre ans, par le juge Holt.

PETITES NOUVELLES.—M. J. J. Gahan, étudiant en Droit de l'Université-Laval, a été choisi par les Révérends Pères de l'Eglise St. Patrice pour prononcer le discours de circonstance à la Salle de Musique, lors du centenaire du fameux poète Irlandais Thomas Moore.

Mgr. Laffèche a dit la messe hier matin à six heures et demi, à la chapelle des Ursulines de cette ville.

Le vapeur Canada de la Compagnie du Richelieu a été noyé pour le transport des militaires de Québec à Montréal, le 24 courant.

VAISSEAUX Océaniques.—Le nombre des vaisseaux océaniques entrés dans le port de Québec, depuis l'ouverture de la navigation jusqu'à hier, est de 63. Départs jusqu'à la même date, 8. Balance dans le port et les autres ports du fleuve, 55.

CHARBON.—Plusieurs cargaisons de charbon écossais sont arrivées. La première s'est vendue à \$5.40, la seconde à \$5.55 et hier à \$5. Il n'y a que deux cargaisons de sel d'arrivées. La première s'est vendue à 42 cts. le sac et l'autre est encore à vendre.

GARE AUX FLOUS.—Nous lisons dans le Courrier du Canada d'hier soir:

"On nous prie de mettre le public en garde contre l'acte de quelques flous qui, depuis quelque temps, vont à domicile exploiter la bonne foi des personnes charitables, en leur demandant d'acheter des billets de loterie au profit de la St. Vincent de Paul. Il serait bon pour n'être pas dupe, de ne faire ainsi son aumône qu'à des personnes connues, ou recommandées par un certificat portant une signature authentique."

BIBLIOGRAPHIE.

Code Municipal de la Province de Québec.—Tel qu'en force le 1er janvier 1879, auquel on a ajouté la jurisprudence des arrêts s'y rapportant, l'acte des licences de Québec de 1878, la première partie de l'acte électoral de Québec, etc., etc., compilé et publié par E. Lef. de Bellefeuille, avocat, Montréal: E. Sénécal, imp.; 501 p. in-12. Prix, \$1; par la poste, \$1.05. Nous accusons réception d'une copie de cette nouvelle édition du Code Mu-

municipal, préparée par M. de Bellefeuille, avocat de cette ville. Les nombreux amendements que la Législature de Québec a fait à cette partie de nos lois, en avaient rendu une édition nouvelle tout à fait nécessaire. M. de Bellefeuille s'est chargé de faire ce travail, et nous croyons qu'il l'a exécuté avec soin et avec attention.

Il a inséré tous les changements et amendements qui ont été faits depuis 1875, en adoptant la manière de les indiquer qui a été suivie dans les éditions officielles, omettant les articles qui ont été complètement abrogés, et donnant le titre du statut qui a amendé l'article ou en a introduit un nouveau. De cette manière le lecteur peut toujours vérifier dans la loi elle-même l'exactitude des références.

De plus, l'auteur a ajouté différents statuts qui intéressent les personnes de la campagne, en tenant compte des changements que les statuts ont fait à ces diverses lois. Ainsi, 34 Vict., il a inséré le nouvel acte des licences, 41 Vic., ch. 3, et la première partie de l'Acte Electoral de Québec, qui comprend les devoirs imposés aux secrétaires-trésoriers des municipalités pour la confection des listes électorales, ainsi que les formules auxquelles cette partie de l'acte réfère.

Mais ce qui rend cette édition du Code Municipal encore plus utile et plus intéressante, c'est que l'auteur a mis en note les principaux jugements rendus par les tribunaux canadiens, touchant certains articles du Code Municipal dont l'interprétation offre des difficultés. Toutes les décisions contenues dans nos divers collections de jurisprudence, comme la Revue Légale, le Lower Canada Jurist, le Québec Law Reports, etc., sont reproduites au bas de l'article du Code auquel elles se rapportent. Cette partie, on le comprend, ne saurait être aujourd'hui bien complète. Il n'y a que peu d'années que le Code Municipal est en force, et ce n'est que rarement, nous devons le reconnaître avec bonheur, que les tribunaux ont été appelés à surveiller le fonctionnement de cette loi administrative.

Mais cette collection d'arrêts est déjà précieuse, et nous croyons que l'auteur a rendu un grand service aux populations rurales, qui sont constamment appelées à consulter le Code Municipal, en leur donnant sous une forme condensée l'opinion des Cours de justice sur divers articles dont l'interprétation est difficile ou douteuse.

Nous sommes donc heureux de recommander à nos lecteurs et au public en général cette édition nouvelle du Code Municipal. Tous les conseils municipaux de la campagne devraient se procurer sans délai; et il ne devrait pas y avoir un seul maire, secrétaire, trésorier ou conseiller dans les districts ruraux qui ne le possédât. On éviterait par là bien des erreurs et bien des procès.

Les souscripteurs ayant reçu leur copie, il en reste encore quelques centaines de copies, nous dit l'éditeur, qui sont offertes au public. On nous prie de dire que toute personne pourra en avoir un copie en envoyant à M. Sénécal, No. 10, rue St. Vincent \$1.05, et cette copie lui sera transmise par la poste affranchie.

Petit mois du Sacré Cœur, pensées pour le mois de juin, par l'auteur des Paillettes d'or. Nouvelle édition publiée avec l'approbation de l'Ordinaire par MM. Cadieux et Dérome, Montréal, 1879. Prix 5 cts chaque, 40 cts la douzaine, \$3 le cent, par la poste franco.

En quelques années cet opuscule a déjà eu près de quatre vingt éditions. L'exercice pour chaque jour du mois est fait à une intention particulière, et se compose d'une courte méditation, d'une résolution pratique. Le livre contient en outre les litanies du Cœur de Jésus, une neuvaine et diverses prières.

VENTES PAR LE SHERIF.

—Maxfield Sheppard et autres vs. Rachel Cardwell.— Deux lots de terre situés à Bergerville, paroisse de St. Colomban, étant les lots 255 et 256, de la concession Charles Stuart, mesurant chaque 40 pieds de front sur 54 pieds de profondeur. Pour être vendus au bureau du Shérif le 19 mai, à 10 heures du matin.

—La Corporation de Québec vs. Narcisse C. Faucher.— Un emplacement situé en la cité de Québec, rue McMahon, de 41 pieds et 4 pouces de front sur 95 pieds 6 pouces de profondeur, avec une maison en pierre à deux étages et dépendances. Pour être vendus au bureau du Shérif le 19 mai, à 10 heures du matin.

—Maxfield Sheppard vs. Samuel Kennedy.— Un lot de terre situé en le village de Bergerville, paroisse de St. Colomban, lots 705 et 704, chaque lot de 40 pieds de front sur 50 pieds de profondeur, avec une maison et étable dessus construites. Pour

être vendus au bureau du Shérif le 19 mai, à 10 heures du matin.

—Geo. Alford vs. Jacques Chartrain.— Un emplacement situé en la paroisse de St. Roch de Québec, rue Ste. Marguerite, de 44 pieds de front sur 451 pieds de profondeur, avec deux maisons dessus construites. Pour être vendus au bureau du Shérif le 20 mai, à 10 heures du matin.

—Joseph Poitras vs. Antoine Vézina.— Un lot de terre situé en la paroisse de Ste. Foye, de 9 perches et 11 pieds de front sur un arpent, 4 perches et 1 pied de profondeur, avec maison en bois, grange, etc. Pour être vendus à la porte de l'église de Ste. Foye le 21 mai, à 10 heures du matin.

CERTIFICAT.

M. PIERRE BEAUDOIN, de Lévis, Facteur d'Orgue, a l'honneur d'informer le public que M. CALIXA LAVALLÉE, a, le 27 avril dernier, visité son atelier, et lui a donné subséquemment le certificat ci-dessous :

C'est avec plaisir que je certifie que M. Beaudoin, de Lévis, est un facteur d'orgue de mérite et compétent à remplir avec succès les différents devis qui peuvent lui être soumis.

CALIXA LAVALLÉE.

Québec, 5 mai 1879—15j

FAITES-VOUS CES QUESTIONS.

Souffrez-vous beaucoup du mal de tête, de constipation habituelle, de palpitation de cœur? Avez-vous des étourdissements? Votre système nerveux est-il affaibli? Votre sang circule-t-il mal? Avez-vous la toux? Êtes-vous affaibli? Avez-vous des rapports de nourriture après avoir mangé? etc., etc. Tous ces inconforts, et d'autres encore, sont causés par la dyspepsie, le mal de foie et l'indigestion. Les FRASER'S DOSE DE GREEN sont maintenant connus par tous les droguistes comme remède certain. 2,400,000 bouteilles ont été distribuées dans tous les Etats Unis, par l'entremise des droguistes, pour en faire l'épreuve. Deux doses suffisent pour convaincre toute personne de ses qualités étonnantes pour guérir toutes formes d'indigestion. Bonne taille pour échantillon 10 cts. Bouteille régulière 75 cts. Vendue positivement par tous les droguistes de première classe dans les Etats-Unis.

Québec, 17 mai 1879.

Montant perçu aux Douanes, le 16 du courant, dans le Port de Québec, \$6,242 82.

MARCHE MONÉTAIRE.

New-York, 10 hs., 17 mai 1879
Première cotation Echange Sterling 3 jours 48 1/2, soixante jours 48 1/2; Greenbacks, 99.

E. C. BARROW, Courtier.

PRODUITS EN GROS DE MONTREAL

16 mai 1879.
FLEURS.— Supérieure Extra 4.60 à 4.65; Extra 4.45 à 4.50; Fancy 4.30 à 4.35; Extra du Printemps 4.20 à 4.25; Supérieure 3.90 à 3.95; Forte de Boulangers 4.35 à 4.60; Fine 3.35 à 3.50.
RECETTES.— Blé, 121,982 mts; Barley, 0 mts; Fleur, 300 qrts; Avoine, 131 qrts; Beurre, 130 tonnes; Fromage, 5 meules; Pois, 66,584 mts; Avoine, 750 mts; Blé d'Inde, 6,070 minots; Lard, 130 quarts; Saïndoux, 50 seaux.

Lundi matin, le 19 du courant, à huit heures, aura lieu à l'Eglise de St. Roch, le service anniversaire de Madame Thomas George LaRue, Notaire.

DÉCÈS.

Le 16 du courant, à l'âge de 28 ans, M. Pierre Marie Annet, étudiant en médecine, fils de M. J. M. Annet, instituteur au Sault-Montmorency. Les funérailles auront lieu lundi, à 8 heures. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, rue Richelieu, 45, pour de là se rendre à l'Eglise St. Jean. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

A St. Alban, le 16 mai, à l'âge de 40 ans et 5 mois, M. Elzéar Châteauevert, propriétaire des carrières de Deschambault. Il laisse une épouse et six enfants qui le pleureront toujours. Ses funérailles auront lieu mardi matin à St. Alban. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

A Chicoutimi, le 9 du courant, à l'âge de 75 ans, Madame Julie Laurencelle, veuve de feu J.-Bte. Frederick, en son vivant inspecteur de bois. Un service sera chanté à l'Eglise St. Jean, lundi, le 19 du courant, à 7 heures. Parents et amis sont priés d'y assister.

LE DR ROUSSEAU

Remercie cordialement ceux qui se sont empressés à venir régler leur compte d'après son annonce de 1876, et invite respectueusement ceux qui ne l'ont pas fait de se présenter au plus tôt, car il se propose de charger son avocat d'en faire la collection. Le Docteur réglera, dans ce temps de pénurie, avec grande libéralité avec ceux qui n'attendent pas l'intervention de la justice.
Québec, 16 mai 1879—233fp

Annonces Nouvelles.



Cie. de Navigation à Vapeur du St. Laurent.

LIGNE DE KAMOURASKA.

Jusqu'à nouvel avis, le vapeur "CLYDE," Capt. AUG. BERNIER,

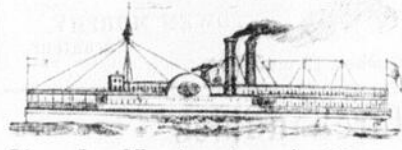
Laissera le Quai St. André à 7 heures A. M., les MERCREDIS et SAMEDIS, pour Berthier, Isle aux Grues, 1 Telet, St. Jean Port-Joli, Rivière Ouelle et Kamouraska. Au retour, il laissera Kamouraska suivant la marée, et la Rivière-Ouelle à 6 heures A. M., les LUNDIS et JEUDIS.

Pour plus ample information s'adresser au Bureau de la Compagnie, Quai St. André.

A. GABOURY, Secrétaire.

N. B.—Jeu, 22 courant, étant un jour de Fête, le "Clyde" remettra son retour à Québec le jour suivant.

Québec, 17 mai 1879. A. G.



Cie. de Navigation à Vapeur du St. Laurent.

LE VAPEUR

"ST. LAWRENCE," CAPT. LECOURE,

Jusqu'à nouvel avis, laissera le Quai St. André les MARDIS et VENDREDIS, à 8 heures A. M., pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! en arrêtant à la Baie St. Paul, Les Eboulements, Malbaie, Rivière-du-Loup, Tadoussac et L'Anse St. Jean, aller et retour.

Pour plus ample information, s'adresser au Bureau de la Compagnie, Quai St. André.

A. GABOURY, Secrétaire.

Québec, 17 mai 1879.

DEMANDEE.

\$1,500 à \$2,000 à emprunter sur première hypothèque. S'adresser par lettre, Boite 843, Bureau de Poste, Québec. 16 mai 1879—no

AVIS.

L'Assemblée Générale Annuelle de la Société des Bateaux à Vapeur de Deschambault et Lotbinière pour l'élection des directeurs et la transaction des affaires en général aura lieu à bord du vapeur Etoile, à Québec, MARDI, le VINGT-SEPT du mois courant, à DIX heures du matin.

F. M. AUDET, Secrétaire.

Québec, 16 mai 1879—3f

TROUVÉ.

MME. V. COURCY donne avis qu'elle a trouvé ces jours derniers un Paquet de divers effets. En payant les frais de cette annonce et en fournissant les informations nécessaires, elle remettra les effets.

No. 24, RUE DELIGNY, Eaubourg St. Jean. Québec, 15 mai 1879.

Changement de Domicile.

M. ELIE LEMIEUX, Barbier, No. 16, Petite Rue Champlain, au pied de l'escalier, a transporté sa Salle de Barbier trois maisons plus bas, au No. 51, rue Sous-le-Fort, occupée autrefois par M. Jas. Molony, Marchand, et il profite de cette occasion pour remercier ses amis et ses pratiques en général de l'encouragement qu'ils lui ont donné jusqu'à présent, et il sollicite leur patronage pour l'avenir en leur promettant de faire tout en son pouvoir pour les satisfaire sous le rapport du bon ordre, de la politesse, de la propreté et du bon ouvrage; et il tient trois chaises pour la promptitude du service, et il est en mesure de prendre un plus grand nombre d'abonnés. Aussi il aura toujours en mains un bon assortiment de Teinture Noire et Brune, Renouateur des Cheveux, etc., qu'il fabrique lui-même à vendre ou à appliquer chez lui; aussi du meilleur Savon de Toilette et à raser, Pot, Savonnettes, Shampoo, Huile à Cheveux, Peignes, Brosses, Rasoir, Pierre à Rasoir, etc.

En outre, du grand établissement qu'il occupe, il est en mesure de sous-louer un joli petit magasin ou une partie.

Le tout à très bas prix. S'adresser sur les lieux à ELIE LEMIEUX, Barbier, No. 51, rue Sous-le-Fort, Basse-Ville. Québec, 15 mai 1879—4f

A LOUER,

Près du Monument des Braves, à Ste. Foye, un superbe Clos à Passage muni de deux grandes fontaines et bien clôturé.

S'adresser sur les lieux à

N. BRINDAMOUR, Hôtelier. Québec, 15 mai 1879—1s



Chemin de Fer Q. M. O. & O. DIVISION DE L'EST.

CHANGEMENT D'HEURE.

Réduction de Prix!

A commencer LUNDI, le 19 MAI 1879, les Trains sur cette Division marcheront comme suit:

Express. Accommodation. Laissera Québec... 2.20 P.M. 6.15 P.M. Arr. à 3 Rivières... 5.10 P.M. 11.20 P.M. Laissera 3 Rivières... 5.25 P.M. 3.15 A.M. Arriv. à Hochelaga... 8.50 P.M. 8.40 A.M. Les Trains ne sont jamais en retard pour se joindre à la Station St. Martin avec le Train Express du matin pour Ottawa

AU RETOUR:

Express Accommodation. Laissera Hochelaga... 4.15 P.M. 6.10 P.M. Arriv. à 3 Rivières... 7.45 P.M. 11.30 P.M. Laissera 3 Rivières... 8.00 P.M. 4.20 A.M. Arrivant à Québec... 10.45 P.M. 9.00 A.M. Les Trains laisseront la Station du Mile-End dix minutes plus tard, et arriveront à la Station du Mile-End dix minutes en avance. Rafraichissements à Trois Rivières. Billets en vente au bureau de Starnes, Leve & Alden, Agents, Bâtisses des Francs Maçons, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et à la Station de Québec.

RÉDUCTION DES PRIX DU FRET ET DES PASSAGERS.

Le Tarif pour l'Été est maintenant en force et des Billets de Retour sur tous les points peuvent être obtenus à des prix remarquablement bas.

Des Billets de Saison, pour ceux qui désirent passer l'Été à la Campagne, et profiter de l'avantage des trains du matin et du soir, peuvent être obtenus en s'adressant à l'Agent Général des Billets à la Gare du Palais. Le prix du fret est aussi bas que celui d'aucune ligne.

TRANSPORT DES PASSAGERS A MONTREAL.

Des arrangements viennent d'être conclus avec les voitures de la Compagnie du Télégraphe de la Cité pour le transport du bagage et des passagers des Stations du Mile-End et d'Hochelaga aux gares de chemins de fer, aux vapeurs, aux hôtels et aux résidences privées, dans les limites de la Cité de Montréal, aux prix suivants: Une seule personne... 35c. Une famille, deux ou plus... 25c. chaque. On peut se procurer des billets pour les voitures en face l'Hôtel St. Louis, et du conducteur du Train entre la Junction St. Martin et le Mile-End.

Pour toute information s'adresser à J. T. PRINCE, Agent Général du Fret et des Passagers. 16 mai 1879.

PHOTOGRAPHIE!!

Le soussigné a l'honneur d'attirer l'attention de la Société de Québec, et du public en général, sur la

GALERIE PHOTOGRAPHIQUE

qu'il vient d'ouvrir à Québec, 10, rue St. Jean, intra muros. L'expérience qu'il a acquise par la pratique de l'Art Photographique, l'espace de 25 ans, à New-York, lui donne l'espoir qu'il pourra satisfaire le goût des personnes qui aiment les PORTRAITS PHOTOGRAPHIQUES artistement faits.

Ses instruments sont des plus parfaits. Il a, pour l'usage de ses patrons, des draperies d'une grande richesse.

LES PORTRAITS DE FAMILLE, à l'huile, au crayon, au pastel, d'après nature, ou de vieux portraits, sont par lui exécutés de manière à satisfaire les plus difficiles.

LES PORTRAITS DES ENFANTS sont pour lui l'objet d'une étude spéciale.

Le soussigné, enfin, invite respectueusement la Société de Québec et des environs, et le public en général, à venir faire une visite à sa Galerie, et espère mériter leur bienveillant patronage.

A. B. E. REMILLARD. Québec, 10 mai 1879—15j



Chemin de Fer Québec, Montréal, Ottawa et Occidental.

DIVISION EST.

Fête de la Reine!

GRANDE EXCURSION

21, 22, 23 et 24 MAI

Montréal et Retour.

Les Billets d'aller et retour seront vendus à toutes les STATIONS de ce Chemin, les 21, 22 et 23, bons pour le retour le 24 et le 26,

SIMPLE TAUX DE PASSAGE.

De Québec à Montréal et retour:

Première classe \$3; Seconde classe \$1.75

J. T. PRINCE, Agent Général des Passagers. Québec, 15 mai 1879.

AVIS.

AVIS est par le présent donné que GEORGE AUGUSTIN FRASER DE LÉRY de Québec, Clerc-Notaire, se présentera devant la Chambre des Notaires, à une assemblée qui aura lieu à Québec, à l'Université Laval, le 21 du courant, à 10 heures A. M., pour subir un examen pour son admission à la profession de Notaire.

J. B. DELAGE, Sec. C. N. Québec, 14 mai 1879—4f

La Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario



Entre Québec, Montréal, Toronto et Hamilton

Marcheront régulièrement comme suit: Le "QUEBEC" les mardis, jeudis et samedis, et le "MONTREAL" les lundis, mercredis et vendredis, à CINQ heures P. M., de Québec, arrêtant à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel.

Les steamers de Montréal à Hamilton faisant connection à Toronto avec les steamers pour les chutes Niagara et Buffalo et les chemins de fer pour tous les endroits de l'Ouest, pour le présent partent comme suit: "L'ALGERIAN" le mardi, le "SPARTAN" le jeudi, et le "CORSIAN" le samedi, du Bassin du Canal à NEUF heures A. M., et de Lachine à l'arrivée du train qui laisse la Station de Bonaventure à MIDI.

Bureau des Billets à la Haute-Ville où on peut se procurer des cabines chez R. M. S. Ockery, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et au bureau de la Compagnie, Quai Napoléon.

A. I. ESFORGES, Agent. Québec, 14 mai 1879.

Société de Prêts et Placements de Québec.

A PRETER \$20,000.00.

Les prêts sont faits pour une période variant depuis un an jusqu'à dix ans, et se remboursent capital et intérêt, mensuellement.

La Société prête par sommes variant depuis \$100.00 en montant.

Ceux qui désirent emprunter feront bien de déposer leurs applications sans délai au Bureau de la Société, No. 13, rue St. Jacques, E. V., où ils pourront se procurer tous les renseignements nécessaires.

ROBT. LAROCHE, Sec. Trés. Québec, 14 mai 1879.

Pour les Excursions.

LA CHASSE ET LA PECHE.

Nous recommandons spécialement aux excursionnistes nos articles de Charcuterie Française ci-dessous mentionnés. On peut les conserver dans les plus grandes chaleurs.

TELS QUE: Saucissons de Lyon, Jambon Roulé, do d'Arles, Langues Fourrées, do Boulogne, Têtes Fromagées, Cervelas, Frites d'Italie, Saucisse Fraîche, etc.

Spécialité de Dénuré Frais et Salé, Cœur Frais, Fruits, Légumes, etc.

Tous ces articles sont de 1ère qualité. Prix très modérés.

E. KOUMILHAC, 90, rue St. Jean, H.-V. Québec, 13 mai 1879—2m

FAITS DIVERS.

SEMENCE DES POMMES DE TERRE.—A la veille de faire les semences, nous croyons intéresser nos abonnés de la campagne en publiant les deux petits entretiens qui suivent :

On fait souvent cette question : Est-il mieux de planter des petites pommes de terres ou des grosses, de petit germes ou de gros germes ? Un journal anglais donne la réponse à cette question. C'est un cultivateur d'expérience qui parle. "Plus, dit-il, la pomme de terre plantée est grosse et forte, plus grand sera le rendement. Les petites pommes de terre, donneront des petites pommes de terre, et les grosses des grosses. Les grosses pommes de terres sont généralement parvenues à maturité, tandis que les petites n'ont qu'à moitié. Chacun sait qu'un grain ou une plante bien mûr, est plus propre à donner de beaux et bons fruits qu'un autre qui ne l'est pas."

Un correspondant d'un journal agricole américain, écrit du Colorado, que depuis plusieurs années il protège sa récolte de patates contre les mouches à patates en plantant une graine de lin avec chaque plant de patate. Cette dernière plante, paraît-il, empêche et chasse la mouche. L'essai est facile.

COLLISION.—La barque norvégienne *Skjelspeare* est venue en collision avec le navire *Quora*, en vue de Bellechasse, durant la nuit de mercredi. Les deux vaisseaux ont souffert quelques dommages.

NAUFRAGES.—Le nombre de naufrages rapportés durant la semaine expirée le 3 mai, a été de 39 ; ce qui fait 690, pour la présente année.—*Shipping Gazette*.

SUBSCRIPTION.—Une souscription a été ouverte, à Montréal, pour l'érection d'un monument à la mémoire de M. L'abbé de Montreuil, fondateur de cette ville. Le séminaire de Montréal a ouvert la liste par une souscription de \$500.

COMMERCE D'EXPORTATION.—Le commerce d'exportation ne présente pas une grande activité, à Montréal. La quantité de grain qui vient d'égalé pas le tonnage des bâtiments qui le transportent, et le prix du fret est réduit. Le commerce d'exportation des animaux est actif, et 2,000 têtes de bétail ont déjà été expédiées depuis le commencement de la saison. Cela fait bien l'affaire des steamers qui sans cela aurait de la difficulté à obtenir des cargaisons payantes. L'approvisionnement d'animaux vivants convenables pour le marché anglais est limité en Canada ; et si la position des affaires ne permet pas prochainement, de lever l'embargo qui a été mis sur les bestiaux américains, on craint que cette branche de notre commerce d'exportation n'en soit sérieusement affectée.

MALADIE DES BESTIAUX.—Une dépêche de Londres, au *Globe* de Toronto, contient ce qui suit : Le *Minnesota* et le *Linhope* sont arrivés de Boston à Liverpool, avec au-dessus de 1,300 cochons ; l'inspecteur du gouvernement a découvert que la fièvre typhoïde s'était déclarée parmi ces animaux, et ordre a été donné de les abattre tous sous dix jours. Les arrangements pris pour ces abattoirs sont très imparfaits et occasionnent beaucoup de dépenses. Depuis le 1er du courant 3,500 cochons ont été ainsi condamnés à cause des fièvres typhoïdes. La perte des importateurs est très-grande.

MARIAGE ENTRE BLANCS ET NOIRS.—Huit personnes ont été arrêtées, à Terre-haute, Indiana, pour mariages contractés en violation des lois de l'Etat, c'est-à-dire, entre blancs et noirs. Les Révds. MM. Jeffries et Anderson, deux ministres protestants de couleur, ont aussi été arrêtés pour avoir marié des noirs avec des femmes blanches.

PARCELS NIAGARA.—Une résolution a été adoptée dans le Sénat d'Albany, N. Y., référant les suggestions faites dans le message du gouverneur de cet Etat, pour l'établissement d'un Parc, aux Chutes Niagara, à une commission d'arpenteurs. On se rappelle que c'est Lord Dufferin qui le premier, a parlé de l'établissement d'un parc, aux Chutes de Niagara.

LES CHINOIS.—Ce qu'il y a de plus remarquable dans la nouvelle constitution vient de se donner, c'est la manière dont elle traite l'élément chinois. Elle donne ou prétend donner à l'Etat ainsi qu'aux comtés et aux municipalités, le droit de réduire les individus d'origine mongole à l'état de vrais parias, ou même de les exclure complètement. Comme de pareilles dispositions sont contraires au traité qui existe entre les Etats-Unis et la Chine, il est difficile

de prévoir comment elles pourront être mises en vigueur.

LE TENIA DANS L'OEIL.—Nous lisons dans le *Times* de Philadelphie du 11 courant :

M. John Andrews, négociant de cette ville, No. 608 Troisième rue, avait hier la tête enveloppée de nombreux bandages qui lui recouvraient les yeux, et quoique momentanément privé de la vue il se sentait l'esprit plus léger que depuis bien des années. Il y a plus de vingt ans qu'il était borgne de l'œil gauche, et il y a deux ans que son œil éteint lui causait par intervalles des plus atroces souffrances. Il a consulté des centaines de médecins, qui lui ont donné autant de prescriptions ; mais ils se sont invariablement mis le doigt dans l'œil, et tous leurs remèdes ne lui ont fait aucun bien. Enfin, dimanche passé, un habile chirurgien de notre ville a extirpé de son œil malade un embryon vivant de ténia ou ver solitaire. C'est le premier cas de ce genre qui ait jamais été constaté sur le continent américain, quoique des centaines soient signalées dans les annales médicales de l'Europe, particulièrement de la Prusse.

TÉLÉGRAPHES SOUTERRAINS.—Depuis quelque temps, les télégraphes souterrains sont à la mode. L'Allemagne en établit chaque jour entre sa capitale, ses centres importants et ses places de guerre sur la frontière française.

L'ASSOMMOIR ASSOMME.—On lit dans l'*Evénement* de Paris.

M. Emile Zola relève avec aigreur un entrefilet que nous avons publié le 24 sur les deux assassins de Montreuil, entrefilet dans lequel nous disions que ces jeunes gredins ont été figurants au théâtre de l'Ambigu, pendant un certain nombre de représentations de l'*Assommoir*.

"L'école de M. Zola a déjà porté ses fruits, ajoutons-nous... Figurer dans l'*Assommoir* et assommer... c'est le comble du naturalisme !"

A quoi M. Zola, piqué au vif, riposte : "Ce que le rédacteur ne dit pas, c'est que les deux assassins sont venus me consulter avant d'aller à Montreuil. Je devais cet aveu à la justice."

On nous apprend à la dernière heure que, à la suite de cette déclaration, M. Emile Zola a été mis en état d'arrestation. Nous reproduisons cette grave nouvelle sous toutes réserves.

VARIÉTÉS.—Grand Maman.—Nellie, épèle-moi glace. Nellie.—G-l-a-c-e. Grand Maman.—Sais-tu ce que c'est que de la glace ? Nellie.—Oh oui ! c'est l'eau qui dort profondément.

—On passe en revue les orateurs parlementaires.

—Et Victor Hugo, vous avez lu son dernier discours ? Ne trouvez-vous pas qu'il a beaucoup pris à Mirabeau ? —Hum !... je trouve qu'il en a encore plus laissé !

QUELQUES LOTS DE MARCHANDISES

qui seront vendues avec une grande réduction, tels que :

Un lot de Parapluie à 30c valant 50c. 500 verges Cordé Noir à 18c valant 25c. 500 verges Grenadine Noire à 5c val. 10c. 500 verges Tweed à 35c valant 55c. Un lot de Bas depuis 5c la paire. Un lot de Shirting en coupons à 6c val. 8c et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer. Une visite est sollicitée.

Chez F. GIGUERE, Coin des rues St. Jean et Claire-Fontaine, Vis-à-vis l'Eglise. Québec, 10 mai 1879.

CHAPEAUX D'ETE ! G. R. Renfrew & Cie., RUE BUADE, HAUTE-VILLE.

TOUTES LES FORMES NOUVELLES

des CHAPEAUX A LA MODE

pour HOMMES ET ENFANTS

en

Satin, en Feutre et en Paille.

Chapeaux aux Prix du Gros. Québec, 10 mai 1879—3m

VENTE PAR ENCAN DU Steamer "William" COUR DE VICE-AMIRAUTÉ.

LE "WILLIAM" ACTION DE RICHARD CONNON. Par ordre du Maréchal, en vertu d'un Décret de Prisée et de Vente issu en cette cause le 9 mai courant.

Par encan sera vendu

Lundi, 26 Mai courant

A LA

Merchant's Exchange

RUE ARTHUR.

Le dit remorqueur à vapeur ou bâtiment "WILLIAM," 134 tonneaux, d'un pouvoir d'environ 75 chevaux, avec ses Engins, Ameublement et Appareils, dont le tout peut être vu à l'anse Wolfe, où il est maintenant.

La vente à ONZE heures A. M. OWEN MURPHY, Encanteur.

Québec, 13 mai 1879.

Marchandises Nouvelles !

Le soussigné vient de recevoir tout son assortiment de

Nouveautés du Printemps et Eté qu'il offre en vente

A DES PRIX TRES BAS.

Ces marchandises consistent en :

Etoffes à Robes, patrons et nuances des plus riches et des plus nouveaux, Indiennes et Galates, Cotonnes unies et tissées, Etoffes Marseille couleur blanche, patrons nouveaux, Draps pour Ulsters et Paletots, très bon marché, Bonnets et Chapeaux, dernières modes parisiennes, Rubans, Plumes et Fleurs, Franges en Soie Noire, Point Breton (noir et blanc), Parasols et Ombrelles Breilidens, Etc. Etc. Etc.

Manteaux et Ulsters faits à ordre

Chez S. READ,

No. 44, Côte Lamontagne.

Québec, 13 mai 1879—6f

Huile de Charbon !!

De première qualité, à vendre en gros et en détail à bas prix, à la maison Bélanger & Gariépy.

J. L. A. BELANGER.

Québec, 10 mai 1879—8f

MAISON A VENDRE.

Une magnifique maison en bois à trois étages située rue des Commissaires, No. 92. Le tout est en parfait ordre.

S'adresser à LOUIS BERTI,

231, rue Prince-Edouard.

Québec, 7 mai 1879—1mp

A VENDRE,

A bas prix, avec conditions faciles, une très belle maison (Cottage) en brique blanche, ayant toutes les commodités désirables telles que pompe, réservoir, bain, fournaise, etc. Cette maison est située à St. Henri de Lauzon, à quelques arpents du chemin de fer Lévis et Kennébec, et voisin de l'Eglise.

Pour le prix et les conditions s'adresser à

L. N. CARRIER,

Régistrateur, Lévis.

Ou à V. W. LABUE, N. P.,

14, rue Garneau, Québec.

3 mai 1879—2m

ILLUMINATION !

A l'occasion de la première visite du MARQUIS DE LOBNE à Québec.

Reçu par les derniers steamers de Londres, Paris et New-York, un lot de Globes Illuminatoires à gaz ou à l'huile, de couleurs assorties ; Lanternes Chinoises en papier et Ballons de différentes formes et couleurs ; Enseignes illuminatoires au gaz et Monogrammes de toutes descriptions, en main et faits sur commande.

On exécutera des ordres pour fournir et fixer les appareils d'illumination aux édifices publics et privés avec le gaz, chez

THOS. ANDREWS,

No. 1, rue St. Jean.

Québec, 2 mai 1879—1m

ROBES DE Diners et de Soirées.

Nous venons d'ouvrir en ce moment, un assortiment très choisi des dernières Nouveautés en fait de Robes de Diners, Robes de Soirées, dont l'élégance et la richesse ne sauraient être surpassées, et à des prix très modérés, savoir :

Satins Brochés, ainsi que l'un pour convenir.

Velours Rayés (Noir) et l'un pour assortir.

Gros Grains, couleurs les plus nouvelles.

Grenadines de Soie pour Robes.

Grenadines Brochées pour Robes.

Nouveau genre de Robes de Bals Grenadine Noir "Canvas" qualité supérieure.

Grenadine de Fantaisie pour Polonoise.

Nouveau choix de Fantaisie venant d'être reçu.

Riches Franges et autres garnitures pour Robes.

Rubans de Faille et de Satin, nuances les plus nouvelles.

Dentelles, Sets en véritable Dentelle, Fichus en Dentelle.

Collerettes et Capes, Collets et Manchettes en Toile.

Parasols, En-tout cas, Ombrelles, Frilling en Lisse, grande variété.

Manteaux, Manteaux

Nous venons aussi de recevoir nos Manteaux de Soie, ainsi que ceux en Cashmere dont la beauté ne laisse rien à désirer.

Robes, Manteaux, Chapaux, confectionnés dans les dernières modes.

5 0/0 d'escompte au comptant.

GLOVER, FRY & CIE.

Québec 10 mai 1879.

GAUTHIER & CHOUINARD

AVOCATS

Ont transporté leur bureau à la résidence de M. Gauthier, No. 49, rue St. Louis, près du Palais de Justice, et ils continueront à pratiquer comme Avocats sous le nom de Gauthier & Chouinard.

Ed. C. E. GAUTHIER—H. J. B. CHOUINARD

Québec, 7 mai 1879—2s

GLACE ! GLACE !

Le soussigné s'engage comme les années précédentes, à fournir de la Glace aux familles pour la saison d'été ; et à la porter à domicile.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'étal No. 22, en haut de la Halle du Marché Montcalm, ou au coin des rues Déléigny et Richelieu, Faubourg St. Jean.

JOSEPH ST. PIERRE.

Québec, 30 avril 1879—1m2fs

Banque de Québec.

AVIS est par le présent donné qu'un Dividende de TROIS par cent sur le Fond-Capital payé de cette Institution a été déclaré pour le semestre courant et qu'il sera payable à cette Banque, en cette cité, le et après LUNDI, le SECOND jour de JUIN prochain.

Les Livres de Transfert seront clos du 17 au 31 Mai prochain, les deux jours inclusivement.

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires aura lieu, à la Banque, LUNDI, le SECOND jour de JUIN prochain. Le fauteuil sera pris à MIDI.

Par ordre du Bureau,

J. STEVENSON,

Caissier.

Québec, 25 avril 1879

Médailles et Diplômes accordés à la dernière Exposition.

Chapeaux

Manufacturés expressément pour]

J. B. LALIBERTE,

No. 124 et 126, rue St. Joseph.

Nous venons de recevoir notre assortiment au grand complet des plus célèbres manufactures Anglaises, Françaises et Américaines.

Les meilleurs Chapeaux en Feutre et en Soie pour Messieurs et Enfants.

Grandes espèces pour les grosses têtes.

ON FAIT DES CHAPEAUX DE SOIE SUR ORDRE.

Il est bien connu que mes articles ne sauraient être surpassés pour la qualité et le genre.

Le stock ayant été acheté avant la hausse du tarif, le soussigné continuera comme par le passé à vendre ses effets à prix réduits.

Nous appelons l'attention sur nos Chapeaux de Tweed et en Poil de Chameau pour Dames, modes du printemps, et qui ont tant de vogue aujourd'hui à Londres.

Québec, 2 avril 1879—2m

Nouveau Magasin D'EPICERIES !!! ALLARD & CIE., MARCHANDS-EPICIERIS,

34, rue St. Georges, faubourg St. Jean,

Informent le public en général et leurs amis en particulier qu'ils ont ouvert un magasin d'Épicerie où ils auront toujours en mains un assortiment très-varié d'Épicerie de toutes sortes, tels que : Thés, Cafés, Epices, Sucre, Sirop, Vins et Liqueurs, Cigares, etc., etc.

Les soussignés espèrent par l'attention qu'ils apporteront à bien servir leurs pratiques, et la bonne qualité de leurs marchandises vendues à des prix défiant toute compétition, pouvoir mériter le patronage du public.

Une visite est respectueusement sollicitée.

ALLARD & CIE.,

Marchands-Épiciers,

34, rue St. Georges.

Québec, 30 avril 1879—1m

RENDEZ-VOUS CHEZ F. X. ST. LAURENT

Marchand de Marchandises Sèches,

A L'ENSEIGNE DU BUFFALO,

203, rue St. Joseph, vis-à-vis le Couvent,

Vous trouverez à ce magasin des Marchandises

A MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS.

VOYEZ NOS PRIX

Tweed tout laine valant 80c pour 40c

" " " 1.00 " 60

" " " 1.25 " 75

" " " 1.50 " 1.00

Drap Noir " 1.00 " 50

" " " 1.50 " 1.00

" " " 1.25 " 75

" " " 2.50 " 1.25

Etoffes à Robes " 40 " 17 1/2

" " " 15 " 7

" " " 60 " 30

Alpaca Noir " 20 " 10

" " " 25 " 15

" " " 35 " 20

Coton Jaune depuis 4 1/2 en montant.

Wincey " 5 " "

Indiennes " 3 " "

Chapeaux Feutre pour hommes, 50c en montant.

Assortiment complet de Hardes Faites.

P. S.—Le département des Tweeds et Hardes Faites est sous la surveillance de M. Greffard.

F. X. ST. LAURENT,

A l'Enseigne du Buffalo,

Vis-à-vis le Couvent,

Rue St. Joseph, St. Roch.

Québec, 29 avril 1879.

A VENDRE,

Un emplacement situé en la paroisse de St. Roch de Québec, rue Ste. Marguerite, contenant soixante-dix pieds de front sur cinquante-trois pieds de profondeur avec une magnifique maison en brique à trois étages et hangar dessus construits.

Le dit emplacement étant le No. 1644 du plan cadastral du quartier Jacques-Cartier.

Titres incontestables, conditions faciles.

S'adresser à la

Société de Prêts et Placements de Québec,

No. 13, rue St. Jacques.

Québec, 29 avril 1879.

STATION PONT-ROUGE.

Splendide Village Ste. Jeanne Neuville.

A louer pour la saison de l'été ou pour l'année, et à vendre un superbe Cottage nouvellement bâti et une magnifique propriété avec dépendances, etc., pouvant servir comme maison de pension et commerce. Très bon poste. Conditions très faciles.

S'adresser à

M. THOMAS LARIVIERE, Sénior,

Rue des Fossés, St. Roch,

Québec.

Ou M. THOMAS LARIVIERE, Fils,

Marchand,

Ste. Jeanne Neuville.

25 avril 1879.

AVIS

Est par le présent donné qu'il sera fait application à la prochaine session de la législature locale de la Province de Québec, pour la passation d'un Bill incorporant une Compagnie ayant le pouvoir d'ériger un Élévateur de la Basse à la Haute-Ville de Québec, pour le transport des effets et des passagers.

IRVINE & PEMBERTON,

Pour les Demandeurs.

Québec, 24 avril 1879—1m

CE JOURNAL est en file au bureau d'annonces de GEO. P. ROWELL & CIE., 10, rue Spruce, qui sont autorisés à solliciter des annonces dans la ville de NEW-YORK.